ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal No. 412 rue Calhoun, entre les rues Preston et Market.

Charles H. Haight vs. Mme Mathilda Monroe Johnson, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 98,309 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, privileges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le 6ème District (autrefois Burtheville), de cette ville, désigné par l'Ilet No. 13 borné par les rues Preston, Calhoun et Market, la propriété Foucher designé par le Nos. 7 et 8 sur un plan annexé par un acte deposé devant Selim Magner, ancien notaire, le 12 juin 1867, lesquels terrains mesurant chacun trente deux (32) pieds, cinq (5) pouces de face à la rue Calhoun sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH F. WALTON,
Avocat pour le demandeur.
Juin7,8,13,20,27juillet3,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées et de valeur du Quatrième District, portant les Nos. municipaux 3613, 3615 et 3617 avenue Washington, entre les rues Miro et Tonti.

Dryades Building et Loan Association vs. Sam Jackson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,142 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'Ilet No. 457, borné par les rues Washington, Quatrième, Miro et Tonti, désignés comme terrains 4 et 5 sur un croquis annexé à un acte passé devant G. W. Christy, ancien notaire, le 17 mars 1873, et mesure vingt six pieds de front sur la rue Washington, par cent treize pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH F. WALTON,
Avocat pour le demandeur.
Juin6,7,13,20,27juillet3,10

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire du receveur de la Reusch Contracting Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orlans — No. 99,296 — Division D — Avis est par le présent donné **aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées** d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le troisième compte présenté par W. H. Leary, syndic et liquidateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
H. W. ROBINSON, Avocat.
27juin27juillet11,6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Charles Philip Esraig et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,803 — Division C — Avis est par le présent donné d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Joséphine Weintraub, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
W. W. WRIGHT et J. D. NIX, JR.,
Avocats pour le demandeur.
Juin27juillet11,6

Succession de Charles McDowell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'orléans — No. 100,201 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Eugenie McDowell, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY,
H. H. PRICE, Avocats. Juin17,25,28

Succession de Lucas Litty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,992 — Division E — Attendu que John A. Davilla présenté une petition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Lucas Litty, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
SAMUEL WOLF, Avocat.
19juin—19,23,28

Succession de Chas. H. Richardson et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 99,686 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par R. T. Cumpsten, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
U. MARIONI, JR., Avocat.
20juin20,24,29

Succession de Henry Michel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 96,329 — Division C — Avis est pah le present donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme. Blanche M. Lassere, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformement au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier
FRANK McGLOIN, Avocat.
20juine20,24,29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thomas Kearns vs. Mme S. L. Mays, une femme seule.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — No. 58,120 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cite de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchere publique dans mon entrepôt Nos. 727 à 729 rue St. Louis entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 5 juillet 1913, à 11 heures 30 a. m., la propriete ci-après décrite à savoir:

Un buffet, un bol à punch, un nécessaire de toilette, un lavabo, une table de centre, un nécessaire de toilette, un garde-manger, un réfrigérateur, une armoire, un lavabo, une table de milieu, une armoire, un table de toilette, un lavabo, deux tables, une table de toilette, un lavabo, un armoire à glace, un nécessaire de toilette, un lavabo, une table de centre, une berceuse en osier.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
FORTIER & MENEFEE,
Avocats pour le demandeur.
2juin26,30juillet5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beauregard Furniture Co. vs. N. Rigaud.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle orlans — No. 57,991 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Division C, Première Cour de cite de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques en mon entrepôt 727 à 729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville le SAMEDI, 5 juillet 1913, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un tapis de centre, un buffet en bois de chêne, six chaises, deux berceuses, un petit tapis, un divan, un miroir, cinq tableaux, un ressort pour lit, un lavabo, quatre chaises, deux petits tapis.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté, suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
ENO. WAGNER,
Avocat pour le demandeur.
2juin26,30juillet5

ANNONCE JUDICIAIRE

Magnolia Realty Co. vs. Strate & Cornwell, Zachary Strate et Benj. Cornwell, jointly et en solido.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orleans — No. 58,072 — En vertu d'un writ de fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Juge Wynne Rogers, de la Division A, Première Cour de cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux, No. 3001 rue Toulouse, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, 30 juin 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir

Une caisse à huitres, un comptoir à huitres, étagères, une table et un comptoir (lunch counter), quatre tables carrées, deux tables ronde, sept chaises dossier rotin, sept chaises dossier large, un garde-manger, deux tables de cuisine, un réfrigérateur, un fourneau à gaz, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
MERRICK, LEWIS, GENSLER & SCHWARTZ,
Avocats pour le demandeur.
Juin21,25,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Firmin Chaussier vs. George Williams.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 57,951 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Val. J. Stentz, juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques sur les lieux, au coin des rues Dorgenois et N. Aubrey, dans le Troisième District de cette ville, LUNDI, 30 juin 1913, à 10 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Une licence d'état No. 2883, une licence de ville No. 7771, deux balances et contenu d'une pharmacie.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
ROBERT LEGIER,
Avocat pour le demandeur.
juin21,25,30

Veuve Louise Wiegand vs. William County.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle orleans — No. 3,751 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Thos. F. Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon magasin, 217-219 rue Morgan, dans le Cinquième District de cette ville, LUNDI, le 30 juin 1913 a dix heures trente du matin, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une armoire à glace, 1 toilette avec dessus de marbre, une table de centre dessus en marbre, une table de toilette dessus de marbre, 1 porte serviettes, 1 toilette, 1 fourneau à pétrole, 1 glace, 1 garde-manger, 1 machine à coudre singer,, et 3 peintures murales, comme par inventaire enregistré en mon bureau, saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numerotée.

Conditions—Comptant.

GEORGE W. KOBOLT,
Constable, Deuxième Cour de Cité.
N. E. HUMPHREY,
Avocat pour le demandeur.
20juin20,22,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chas. F. Rentz vs. C. McKeon.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orleans — No. 58,061 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Juge Val J. Stentz, de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt Nos. 727 à 729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 1er juillet 1913, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir

Un régistre mécanique pour la caisse (National) No. 769940—337, un miroir, un comptoir, une table pour le jeu de pool, un lot de balles, un lot de queues de billard, un lot de bouteilles, etc., et un réfrigérateur.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
SULLIVAN, LANDRY & HEATH,
Avocats pour le demandeur.
juin22,26juillet1

AVIS AUX CREANCIERS

En l'affaire de la Liquidation de Guet & Senac, Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,280 — Division E — Avis est par le présent donné **aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées** d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles B. McGuire, C. Leslie McGuire et E. L. Tete, liquidateurs ci-inclus de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CHAS. T. STARKES, Avocat.
25juin—25,29juillet1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Septième District, portant le No. 1820 rue Monroe (dans le carré d'Ilet des rues Hickory, Eagle et Cohn)

John D. Nix, Jr., vs. Clara Dupart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,592 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville dans l'Ilet No. 238 borné par les rues Monroe, Hickory, Eagle et Cohn; le dit terrain est désigné par le numero 32 et mesure 30 pieds de face à la rue Monroe, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, portant le numéro municipal 1820 rue Monroe.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'orléans.
W. W. WRIGHT,
Avocat pour le demandeur.
mai30juin6,13,20,27juillet3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur dans le Premier District, formant l'angle des rues S. Hennessey et Baudin (dans l'ilet des rues Solomon et d'Hemécourt). Bâtisses portant les Nos. municipaux 500 et 502 rue S. Hennessey et 1222 et 1224 rue Baudin.

Victor Cefalu vs. Mme Mary Vasquez, épouse de Paul Vasquez, et Paul Vasquez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 101,451—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchere publique, à la Bourse des Propriétés Foncieres, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après decrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 788, borné par les rues Hennessey, Baudin, Solomon et d'Hemécourt, les dits terrains sont désignés par les Nos. 9 et 10 sur un plan dressé par Adlee Orr, ingenieur civil, et attaché à un acte passé devant J. C. Henriques, notaire, daté le 13 juin 1906, d'après lequel plan les dits terrains mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Hennessey sur une profondeur de 114 pieds 10 pouces 3 lignes; terrain No. 10, forme l'angle des rues Hennessey et Baudin. **Moins la parcelle de la dite propriété ci-après à savoir:**

Une certaine parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 788, borné par les rues Hennessey, Baudin, Solomon et d'Hemécourt, designé comme terrain B sur un croquis par Geo. De Armas, voyer, daté le 27 février 1909, le dit terrain B mesure 30 pieds de face à la rue Hennessey sur 84 pieds 7 pouces 1 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, et 30 pieds de largeur dans le fond; ainsi qu'un pied de largeur du terrain A adjacent au terrain B sur une profondeur de 84 pieds 7 pouces 1 lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. A. PARSONS,
Avocat pour le demandeur.
mai30juin6,13,20,27juillet2,3

ANNONCE JUDICIARE

Vente d'une grande propriété améliorée de valeur de deuxième District portant le No. municipal 1015 N. Rue Broad dans l'Ilet, des rues White, St. Philip, Ursulines et Bellechasse.

Leonard Meyer vs. Mrs. Emma Geidrey, veuve de Julian LeFort.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 104,631 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, JEUDI, le 24 juillet 1913, a midi, la propriété ci-après decrite à savoir:

I. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privileges, servitudes et advantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situe dans le deuxième District de la Nouvelle orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, White, St. Philip et Ursuline et Belle Chase, dans l'Ilet No. 354, constituant le terrain No. 15, portion dans l'arrière le dit terrain No. 15, situé a une distance de 132 pieds, 4 pouces et sept lignes du coin des rues St. Philip et Broad, et mesurant en mesures Americaines comme suit: Le dit terrain No. 15 mesurant trente deux pieds quatre pouces et sept lignes de face sur la rue Broad St. par une profondeur de deux cent vingt trois pieds, cinq pouces et deux lignes sur la ligne de division du terrain No. 16 deux cent vingt trois pieds, trois pouces et six lignes. Sur la ligne de division du terrain No. 15 et trente deux pieds, six pouces et cinq lignes sur l'arrière lignes, et l'arrière portion du dit terrain No. 2 lequel est attenant au terrain No. 15 à l'arrière et mesure vingt deux pieds, 6 pouces, et cinq lignes, sur la ligne de côte du terrain No. 1 la même mesure sur la ligne de côte du terrain No. 3, trente deux pieds, six pouces, et cinq lignes sur l'arrière ligne du dit terrain No. 15 et trente deux pieds, six pouces et sept lignes sur la ligne opposée qui court parallele à la rue White, le tout par un croquis et certificat du plan fait par D. Seghers, Voyer, date le 11 juin, 1906.

II. Un certain terrain avec toutes le bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'Ilet No. 354, borne par les rues Broad, White, Ursulines, St. Philip, et Belle Chasse le dit terrain etant désigne par le No. 16, sur une carte de Geo. de Armas, D. C. S. annexée à l'acte de C. G. Collins, Notaire, date le 30 decembre, 1896, d'après laquelle carte le dit mesure trente deux pieds, deux pouces, et sept lignes de face sur la rue Broad, deux cent vingt deux pieds, onze pouces et deux lignes, sur la ligne de division du terrain No. 15, deux cent vingt trois pieds, un pouce et quatre lignes, sur la ligne des terrains, 17, 20, 21, 22 et 23 d'une larguer a l'arrière de trente deux pieds, quatre pouces et cinq lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
STAFFORD ET ROBINSON,
Avocats pour le demandeur.
juin20,21,27july3,11,18,24

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Richard Clay et Philomène Clay, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,534 — Division B — Avis est par le présent donné **aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées** d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Vve Elizabeth Leon, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
J. B. ROSSER, JR., Avocat.
19juin—19,23,28

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le No. municipal 925 rue Quatrieme, entre les rues Laurel et Constance.

United States Safe Deposit and Savings Bank vs. William J. Barrett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orleans—No. 96,334—En vertu d'un writ de saisie et vente daté le 27 mai 1913 qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncieres, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 3 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privileges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés, s'étendant et étant dans le Quatrième District de cette ville de la Nouvelle orléans dans l'Ilet borné par les rues Troisième, Laurel, Quatrième et Constance (autrefois Live Oak; autrefois le Faubourg Livaudais, designés par les Nos. 17 et 18 de l'Ilet 51 et aussi désigné sur un plan dressé par Henry Hoelhausen, ancien voyer, daté du 27 novembre 1816, déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire de la paroisse de Jefferson, les dits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-six pieds six pouces de face à la rue Quatrième sur profondeur entre lignes parallèles de cent trente-quatre pieds, mesure américaine.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DENEGRE & BLAIR, H. H. CHAFFE,
Avocats pour le demandeur.
mai31juin1,6,13,20,27juillet3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Cinquième District, formant le coin des rues Nunez et Lamarque (dans l'Ilet des rues De Armas et Teche).

Andres P. Abascal vs. James Breaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,678 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncieres, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Nunez (anciennement Franklin), De Armas, Lamarque (anciennement Lapeyrouse) et Teche (anciennement Monroe), étant l'Ilet No. 214, désigné comme portions des terrains Nos. treize, quatorze et quinze et formant le coin des rues Nunez (anciennement Franklin) et Lamarque (anciennement Lapeyrouse); le dit terrain mesurant trente un (31) pieds dix (10) pouces et cinq (5) lignes de face sur la rue Nunez par quatre vingt quinze pieds onze (11) pouces de profondeur et faisant face à la rue Lamarque, entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ROBERT O'CONNOR,
Avocat pour le demandeur.
juin13,14,20,27juillet3,10,16,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de deux étendues de terre, de valeur dans le Sixième District sur le boulevard Audubon.

Central Bank and Trust Company, of Atlanta, Ga., vs. Oscar M. Suter, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 98,798 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 juillet 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains ou parcelles de terre ensemble avec tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, désigné comme terrains Nos. 24 et 26 dans l'Ilet H lequel Ilet H et borné par Audubon boulevard, les rues Nelson et Lowerlin et l'avenue Carrollton (anciennement Greenville) et l'arrière ligne de la propriété du Southern Land Company; d'après la carte tracée du terrain du Southern Land Company. Le terrain No. 24 commence à une distance de trois cent trente pieds du coin de la rue Nelson et le boulevard Audubon et mesure trente (30) pieds de face sur le boulevard Audubon trente (30) pieds de large à l'arrière par une profondeur de cent cinq (105) pieds deux (2) pouces sur la ligne le séparant du terrain No. 22 sur le côté de la rue Nelson et cent quatre (104) pieds neuf (9) pouces de profondeur sur l'autre côté le séparant du terrain No. 26 et le terrain No. 26 attenant au terrain No. 24 et mesurant trente (30) pieds de face sur le boulevard Audubon trente (30) pieds de large en arrière, par une profondeur de cent quatre (104) pieds neuf (9) pouces sur la ligne le séparant du terrain No. 24 et d'une profondeur de cent quatre (104) pieds quatre (4) pouces de l'autre côté de la ligne le séparant du terrain No. 28.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SOLOMON WOLFF,
Avocat pour le demandeur.
Juin13,20,27juillet3,11,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Sixième District, formant les coins de l'avenue Peters et de la rue Saratoga, portant le numéro municipal 1900 avenue Peters.

Amelia Fischer vs. Louis R. Hoover.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 104,717 — En vertu d'un writ de saisie et venie qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orleans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 juillet 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par l'avenue Peters et les rues Octavia, Saratoga (anciennement St. Patrick) et S. Franklin (anciennement St. David) étant l'Ilet No. 532 (anciennement No. 62) sur un plan de Buckerville, fait par Buisson et Thompson, voyers, daté le 23 mars 1849; les dits terrains sont désignés par les numéros onze et douze, d'après un croquis et certificat du voyer par D. M. Brosman, D. C. S., daté le 21 septembre 1899, une copie duquelle est annexé un acte d'achat devant G. C. Walshe, notaire public, de la propriété ci-décrite daté le 26 juin 1900, d'après lequel croquis, chaque terrain mesure vingt cinq (25) pieds six (6) pouces et cinq (5) lignes de face sur l'avenue Peters par une profondeur entre lignes parallèles de cent trente cinq pieds, les dits terrains s'attenant l'un à l'autre et le terrain No. 12 formant le coin de l'avenue Peters et la rue Saratoga.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ARTHUR B. LEOPOLD,
et pour le demandeur.
Juin13,14,20,27juillet3,11,17

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12 15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

LE CANADA ET L'ETRANGER

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux ou par Traites sur Express